

Règlement – Jeu-concours

« Home & Living Expo 2019 »

12 au 20 octobre 2019

Article 1

La société organisatrice :

La société anonyme Luxexpo, dont le siège social se situe au 10, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B10254, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, organise un jeu concours, du 12 au 20 octobre 2019.

Article 2

Champs d'application :

La participation est ouverte à tous les visiteurs, âgés de 18 ans ou plus, du salon « Home & Living Expo 2019 » à l'exception des personnes ayant un lien juridique avec la société organisatrice ou les associations partenaires.

Sont exclus du concours, spécifiquement et non exhaustivement, tous les employés et les commerciaux indépendants engagés par un des partenaires. Sont exclus également tous les employés de Luxexpo The Box.

Article 3

Mécanisme du jeu-concours :

Des bulletins de participation seront mis à disposition auprès de l'urne sur la plateforme événementielle dans le hall 8 de la manifestation.

Afin de pouvoir participer au jeu concours, les visiteurs devront :

- Se munir d'un bulletin de participation, disponible auprès de l'urne dans le hall 8 et aux deux caisses du salon « Home & Living Expo 2019 » qui se trouvent à l'entrée NORD de Luxexpo The Box ainsi qu'à l'entrée SUD
- Remplir le bulletin de manière lisible (coordonnées personnelles)

Le bulletin de participation, dûment complété, devra être déposé dans l'urne prévue à cet effet sur la plateforme événementielle dans le hall 8 de Luxexpo The Box.

Afin de se rendre au salon Home & Living Expo 2019, les participants peuvent se munir du billet d'entrée gratuit fourni par l'organisateur via le site web <https://homeandlivingexpo.lu/> ou par les exposants et partenaires du salon ou acheter un billet d'entrée directement sur place à un des guichets de caisse. Chaque billet d'entrée comporte un QR code valable pour l'entrée d'une seule personne.

Afin de pouvoir être considéré comme valable, le bulletin de participation doit fournir, de manière lisible, le nom, prénom, âge, adresse postale ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse e-mail. Les bulletins ne répondant pas à ces critères ne seront pas considérés lors du tirage au sort.

Un tirage au sort parmi les bulletins valables déterminera le gagnant du lot mis en jeu.

La clôture du jeu-concours « Home & Living Expo 2019 » se fera le dimanche 20 octobre 2019 à 19h00, le tirage au sort se tiendra endéans les deux semaines suivantes, dans les locaux de Luxexpo The Box.

Article 4

Lot offert :

Le lot en jeu est :

The Frame TV - Samsung

Les TV Samsung The Frame dépassent la simple expérience de la télévision, pour devenir des objets d'art. Avec le mode Art, justement, il est très aisé d'afficher sur l'écran, et de manière permanente, une ou plusieurs œuvres qui viendront agrémenter votre décoration intérieure. Une TV incroyable quand elle est allumée et une œuvre d'art époustouflante quand elle est éteinte.

Caractéristiques techniques : 65 pouces TV 4K UHD, Personnalisable avec ses cadres interchangeables, Mode Art pour sublimer votre intérieur, Accès gratuit à 100 œuvres de la Samsung Collection, Smart TV.

Après tirage, le gagnant du lot sera prié endéans 1 mois après avoir été contacté par Luxexpo The Box de retirer le lot chez Luxexpo The Box, 10 Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg en présentant un document d'identité valable. Si un gagnant ne retire pas son gain dans le délai énoncé ci-dessus, le gain sera attribué à des gagnants de réserve [deuxième personne tirée au sort, troisième personne tirée au sort, etc.]

En aucun cas il ne pourra être exigé une contrepartie financière en substitution du lot offert. Celui-ci ne sera d'ailleurs ni repris ni échangé.

Article 5

Désignation du gagnant :

Le gagnant du lot sera déterminé par un tirage au sort, qui se fera à huis clos. Le gagnant sera tiré au sort par un représentant de Luxexpo The Box.

Le gagnant sera averti par téléphone, par e-mail ou par courrier selon les informations fournies sur le bulletin de participation.

Article 6

Informations à caractère personnel :

Les informations personnelles concernant les participants du présent jeu-concours font l'objet d'un traitement informatisé qui reprend les données renseignées sur le bulletin des participants. La Société Organisatrice est le seul destinataire des informations nominatives. Ces données pourront être utilisées afin d'informer les personnes concernées des événements organisés par Luxexpo The Box.

Par leur seule participation à ce jeu concours, les participants autorisent la Société Organisatrice s'ils deviennent gagnants à diffuser : leur nom, prénom et localité sur les supports électroniques ainsi que sur les réseaux sociaux de la société organisatrice sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur gain.

Chaque participant dispose néanmoins d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ces droits peuvent s'exercer sur simple demande auprès de l'administration de Luxexpo The Box.

Article 7

Contrôles et réserves :

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les participants acceptent d'avance et sans contrepartie l'utilisation de leur nom, adresse et image à des fins publicitaires. Cette faculté ne saurait être une obligation à la charge des sociétés organisatrices.

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement d'une part et l'acceptation pure et simple de ses résultats d'autre part.

En cas de difficultés éventuelles non prévues au présent règlement ou en ce qui concerne son interprétation ou son application, les organisateurs seront seuls compétents et leurs décisions seront souveraines et sans appel.

Le règlement présent est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice Tapella & Nilles, 14-16 rue du Canal, à L-4050 Esch-sur-Alzette, et peut être consulté sur le site www.tapella-nilles.lu

Il sera également affiché de manière visible sur l'espace de jeu où l'urne sera placée. Il peut également être obtenu en écrivant à :

Luxexpo The Box
10 Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg

ou sur simple demande auprès de l'administration de Luxexpo The Box.

La responsabilité des Sociétés organisatrices ne saurait en aucun cas être engagée en cas de dysfonctionnement du service postal.

Fait à Luxembourg, le 19 août 2019